



# MAGAI MATIOP NGONG

Soudan du Sud

Un enfant condamné à mort sans avoir pu  
consulter un avocat

Agissez dès maintenant sur [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

**10** PERSONNES  
JOURS  
DÉCEMBRE

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL 

# MAGAI MATIOP NGONG

## Soudan du Sud

---

Magai Matiop Ngong, 17 ans, est dans le couloir de la mort au Soudan du Sud : « *C'est une sensation horrible (...) lorsqu'on vous dit que vous allez mourir* ». Reconnu coupable du meurtre de son cousin, il avait seulement 15 ans lorsqu'il a été condamné à mort par pendaison. Lors de son arrestation et de son procès, en novembre 2017, Magai n'a pas eu le droit à un avocat. Le jeune homme a tenté de se défendre seul, en rappelant son âge au moment des faits et le caractère accidentel du meurtre. Lors de son témoignage, Magai a expliqué que son cousin le menaçait d'une arme lorsqu'il a tiré des coups de semonce au sol pour l'intimider et qu'une balle a accidentellement ricoché blessant grièvement son cousin.

Bien que le recours à la peine de mort à l'encontre des personnes âgées de moins de 18 ans soit strictement interdit par la Constitution de transition de la République du Soudan du Sud (article 21.2) et par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (article 37.a) ratifiée par le pays, le Soudan du Sud a déjà exécuté un mineur l'an dernier. Le 9 septembre 2018, Magai a été transféré de la prison d'État de Torit à la prison centrale de Juba, où il est toujours détenu dans l'attente d'une date pour son audience en appel. Le 25 décembre 2019, Magai risque de fêter son 18<sup>e</sup> anniversaire dans le couloir de la mort. Il dit ne pas perdre « *espoir de sortir et de retourner à l'école* ».

### DEMANDEZ AUX AUTORITÉS DU SOUDAN DU SUD DE :

- commuer la peine de mort prononcée contre Magai Matiop Ngong ;
- s'engager à ce que la peine de mort ne soit jamais prononcée à l'encontre de mineurs au moment des faits ;
- établir un moratoire sur les exécutions dans le Soudan du Sud.

### J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Le Soudan du Sud n'a aucun système postal. Nous recommandons l'utilisation de Twitter pour interpeller les autorités du pays et faire part de vos inquiétudes et demandes.

#### Le Président du Soudan du Sud

@RepSouthSudan  
@PresSalva

Si vous n'avez pas twitter, vous pouvez envoyer les lettres aux représentants diplomatiques du Soudan du Sud en France à l'adresse suivante :

Ambassade du Soudan du Sud  
9 rue Kepler  
75016 Paris

*Formule d'appel* : Monsieur le Président

### JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Des messages de soutien (lettres, cartes et dessins) peuvent être envoyés au bureau régional d'Amnesty International à Nairobi (Kenya). L'équipe les partagera ensuite avec Magai.

Magai Matiop Ngong  
C/O Amnesty International Regional Office for East Africa, the Horn and Great Lakes  
Riverside Studios  
Riverside Lane, off Riverside Drive  
P.O Box 1527-00606  
Nairobi, Kenya

#### MESSAGES SUGGÉRÉS

We are thinking of you and supporting you  
I am thinking of you and supporting you  
I stand with you